

Michel VEQUAUD

05/05/24 20:23

Enquête publique desserte lucon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur

C' est avec intérêt que nous avons regardé le projet de déviation pour un budget de 55 millions d'euros au frais du contribuable! Nous trouvons que ce projet est totalement disproportionné et n'améliorera pas la desserte de Luçon. Nous ne voyons pas comment cette déviation améliorera le cadre de vie des habitants de façon durable car la baisse de trafic routier va entrainer une forte baisse d' activité de tous les commerces et restaurants des environs (de 20 à 40 % selon les activités), et donc à plus ou moins long terme provoquer la disparition de certains d'entre eux.

Les indemnités prévues pour les personnes lésées sont très largement sous estimées. Comment allez vous accompagner les chefs d' entreprises qui vont perdre le capital d'une vie de travail? et les salariés qui vont perdre leur emploi?

Il y a quelques années le Département et la Région ont investi 152 millions d'euros pour refaire la voie de chemin de fer Nantes/la Rochelle. Actuellement celle-ci est très largement sous utilisée. Ne serait-t-il pas préférable avant de songer à faire cette déviation de favoriser, développer et encourager ce mode de transport alternatif? Plusieurs communes avaient demandées des arrêts sur leur territoire, ceux-ci leur ont été systématiquement refusés! Le transport de marchandises pourrait également être développé par la voie ferroviaire, l'impact écologique serait nettement plus bénéfique.

Dans un article de Ouest de France, Monsieur Alain Leboeuf, Président du Conseil Départemental de la Vendée, indique qu'il faut éviter d'utiliser et sacrifier des terres agricoles car le besoin de produire de l'alimentation est indispensable. Cette même personne est néanmoins prête à sacrifier 37 ha de terres cultivables pour une déviation!!

L'impact de 37ha goudronnés (sous-estimé par l'ampleur du projet) sur le niveau des nappes phréatiques et sur la biodiversité sont très largement sous-estimés.

Vous rendez- vous compte de l'état du réseau routier existant? Ne serait -t-il pas plus opportun de réserver ce budget à entretenir ce qui existe déjà.

La vie en Vendée ne se résume pas a l'accès à la côte et aux grandes agglomérations, il faut d'abord tenir compte de la vie économique dans nos petits villages. supprimer le passage routier, c'est faire mourir un peu plus nos campagnes.

Vequaud Michel et Sylvie